

# PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (PTP) COMMENT CRÉER MON DOSSIER ?

POUR PLUS D'INFORMATIONS  
PARTICIPEZ À NOS RÉUNIONS !

1

## S'INFORMER SUR LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

- Rendez-vous sur notre site Internet : [www.transitionspro-occitanie.fr](http://www.transitionspro-occitanie.fr)
- Cliquez sur l'encadré « **Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)** »
- *Vérifiez votre éligibilité : Nous vous invitons vivement à lire toutes les informations concernant les conditions d'accès et d'application du dispositif.*
- Prenez connaissance des différents documents concernant le PTP dans « **Documents à télécharger** », espace « **Salarié - Bénéficiaire** », onglet « **Projet de Transition Professionnelle - PTP** »

2

## CRÉER VOTRE ESPACE PERSONNEL

- Depuis notre site Internet, cliquez sur « **Mon Espace sécurisé** », puis sur « **Page d'inscription** »
- Veuillez saisir votre adresse mail ainsi qu'un mot de passe
- *Une fois votre Espace Personnel créé, un Tableau de bord indique plusieurs rubriques et notamment « **Dispositif PTP** », cliquez dessus et commencez à créer votre dossier.*

3

## CONSTITUER VOTRE DOSSIER PTP « DÉMATERIALISÉ »

- Dossier qui se compose de 2 ou 3 volets : Bénéficiaire / Organisme de formation / Entreprise
- En cliquant sur « **Documentation** » vous trouverez : un tuto d'aide pour remplir votre demande et des éléments pour compléter votre dossier
- Complétez votre « **Volet Bénéficiaire** »
- Décrivez votre partie « **Projet** » : pour améliorer la qualité de votre dossier, nous vous invitons à prendre contact avec un « **Conseiller en Evolution Professionnelle** » [www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)
- Joignez les documents obligatoires à votre demande

28/07/2021